

LE BOUT DE L'AN

Georges COURTELINE (1858-1929)

1894

Texte établi par Paul FIÈVRE, novembre 2021

Publié par Ernest, Gwénola et Paul Fièvre pour Théâtre-Classique.fr,
Novembre 2021. Pour une utilisation personnelle ou pédagogique
uniquement. Contactez l'auteur pour une utilisation commerciale des
oeuvres sous droits.

LE BOUT DE L'AN

de GEORGES COURTELINE.

PARIS, ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR, 26, rue
RACINE, près l'Odéon.

ÉMILE COLIN - Imprimerie de Lagny.

1894. Tous droits réservés.

PERSONNAGES..

L'HUISSIER-AUDIENCIER.
LE GASTEUX DE LA ROCHE TARPÉIENNE.
LE PRÉSIDENT.

*Nota : Extrait de COURTELINE, Georges, "Ombres
parisiennes", Paris, Ernest Flammarion, 1894. pp
157-163*

LE BOUT DE L'AN

L'HUISSIER-AUDIENCIER, appelant.

Le ministère public contre Le Gasteux de la Roche Tarpéienne !

LE GASTEUX DE LA ROCHE TARPÉIENNE, à part.

Que dira la marquise douairière ?...

Il se lève et, entre les deux municipaux assis à ses côtés sur le banc de la correctionnelle, il apparaît costumé en sauvage.

LE PRÉSIDENT.

Le Gasteux, vous êtes prévenus d'avoir causé du scandale dans un lieu affecté au culte. Jeudi dernier, le jour de la mi-Carême, vous avez pénétré au moment des Vêpres dans l'église de la Trinité, grotesquement affublé du déguisement que vous portez encore et avec lequel vous avez été arrêté ? un costume de roi nègre, je pense.

LE GASTEUX DE LA ROCHE TARPÉIENNE, très simple.

Behauzin.

LE PRÉSIDENT.

Cela est possible. Vous n'en avez pas moins pénétré dans l'église, au grand émoi des fidèles assemblés ; puis, comme le suisse voulait vous faire sortir, arguant avec raison de l'inconvenance de votre tenue, vous l'avez abreuvé d'injures, le traitant de croquant et de bêtête, disant que vous lui feriez bâiller les étrivières, etc. etc.

LE GASTEUX DE LA ROCHE TARPÉIENNE.

Je voulais faire dire une messe de bout de l'an à l'intention de feu mon oncle.

LE PRÉSIDENT.

Vous auriez pu attendre au lendemain.

LE GASTEUX DE LA ROCHE TARPÉIENNE.

Impossible. C'eût été trop tard. Une messe de bout de l'an se mange chaude le jour anniversaire du décès de la personne.

LE PRÉSIDENT.

Si bien qu'il vous fallait la vôtre à l'instant même ?

LE GASTEUX DE LA ROCHE TARPÉIENNE.

Sans doute.

LE PRÉSIDENT.

En vérité, c'est inimaginable!... Alors oui ? Vous croyez qu'on rentre dans une église se faire dire une messe de bout de l'an à quatre heures de l'après-midi, comme on rentre chez le pharmacien acheter de l'antipyrine ?

LE GASTEUX, après un silence.

J'étais ivre.

LE PRÉSIDENT.

Je n'en doute pas.

LE GASTEUX.

Mais je jure n'avoir pas eu un seul instant une intention blasphématoire !... En somme, c'était simple comme bonjour. L'anniversaire de feu mon oncle tombait le jour de la mi-carême, en sorte qu'une messe de bout de l'an avait été, le matin, célébrée à cette occasion. Cette messe, je m'étais juré d'y assister et j'y aurais assisté en effet si je n'eusse, après de longues hésitations, opté pour le Dahomey. (Que celui qui n'a pas, une fois sacrifié le devoir au plaisir, la vertu à la volupté, me jette la première pierre.) Bref je revêtis le présent déguisement et m'en fus déjeuner en joyeuse compagnie, dans un café du boulevard. Vers trois heures, des fumées de liquides généreux commencèrent à faire germer en ma conscience des remords de bon aloi. Devant mes yeux se dressa le fantôme de mon oncle me reprochant d'avoir négligé ses mânes, et de lui avoir posé un lapin... Un quart d'heure plus tard, la chartreuse aidant, je versais des torrents de larmes et décidais de racheter les torts en faisant dire tout exprès pour le mort une messe payée de mes deniers.

LE PRÉSIDENT.

C'est alors que vous vous rendez à l'église de la Trinité.

LE GASTEUX.

Parfaitement, j'en franchis le seuil et je jetais au suisse mon porte-monnaie. « Tiens, mon drôle, prends cette bourse et va-moi quérir le curé. » Mais comme le suisse parlait d'aller quérir les sergents de ville : « Or ça m'écriais-je, qu'est-ce ceci ? Sur mon honneur, voilà un impudent coquin ! Voyez-moi ce carême-prenant, avec son chapeau à plumes, qui se permet de manquer de respect à des personnes de qualité ! Tu périras sous le bâton, drôle ! Holà, quelqu'un ! Champagne ! Bourgogne ! Picard ! Qu'on s'empare de ce belître et qu'on lui baille les étrivières. » Que vous dirai-je ?... C'était un homme robuste, plus robuste que moi cent fois. De sa dextre, il saisit le collet de mon costume, cependant que de sa main gauche il empoignait le maillot par le fond... Des agents vinrent, vous savez le reste.

Le tribunal délibère puis condamne Le Gasteux de la Roche Tarpéienne à huit jours d'emprisonnement.

LE GASTEUX, emmené à part.

Que dira la marquise douairière ?...

FIN

PARIS, ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR, 26, rue RACINE,
près l'Odéon.

ÉMILE COLIN - Imprimerie de Lagny.

PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillis ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].